tions de la loi. Guidy ayant été renvoyé devant les assises, il faut, pour que sa situation juridique soit liquidée, qu'il comparaisse devant les assises.

— Je n'ai pas, ajoute le président, le courage de faire subir à ce malheureux un interrogatoire.

M. Berthin rappelle en quelques mots les circonstances qui ont motivé les poursuites. Pendant ce temps l'aliéné, qui s'est très bien tenu au cours de l'audience, contemple d'un regard intéressé le public, le jury, et surtout les magistrats, dont les robes rouges semblent le mettre en joie.

Le défenseur, Me Pierre Laval, voulant poser quelques questions à son client, celui-ci lui déclare avec une condescendante hauteur :

— Je ne réponds qu'aux questions que l'on me pose sans me parler. Écrivez-moi sur un papier ce que vous voulez me dire.

L'organe du ministère public dit aux jurés que s'ils ne rendaient pas un verdict d'acquittement en faveur de ce pauvre insensé, il en serait désolé. Me Pierre Laval prononce ensuite une courte plaidoirie pour la forme. Guidy demande alors la parole. Ce sont naturellement des divagations. Lorsqu'il estime qu'elles ont assez duré, le président interrompt l'accusé :

— C'est bien, mon garçon. Vous pouvez vous asseoir.

L'aliéné obéit docilement à cette invite ; il s'assied, puis se relève brusquement en criant : « On m'a volé ! » Mais il se calme aussitôt.

Le jury rend vivement son verdict d'acquittement. Et l'inconscient est emmené de la salle pour être reconduit à Villejuif, sans se douter le moins du monde que sa situation juridique vient d'être liquidée.

LE CONGRÈS des Coopératives Socialistes

Les délégués de la coopération socialiste se prononcent pour l'Unité coopérative

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Paris, 1er novembre. — Le Congrès des Coopératives socialistes, appelé à se prononcer sur le pacte d'unité conclu avec l'Union Coopérative de la rue Christine, s'est réuni en plein XIIIe arrondissement, dans la salle des fêtes de l'Utilité Sociale.

Cette société remonte à 1891. Créée par un groupe de pionniers héroïques, elle a réussi à grouper 1.200 sociétaires. Son histoire est bien celle de la coopération française. A voir le contraste entre les magasins de vente, serrés dans une vieille cour du quartier de la Bièvre, et la moderne, vaste et coquette, malgré sa simplicité, salle des fêtes, on sent toute l'évolution accomplie dans la pensée coopérative. Le vieux mode d'organisation, jadis fermé et modeste à l'excès, a pris conscience de sa force et conscient du rôle qu'il est appelé à jouer dans l'économie sociale, aspire à la conquête du monde de la consommation.

380 délégués représentant 437 sociétés et coopérateurs sont réunis à neuf heures du matin dans la salle du Congrès. Parmi eux, Jaurès, Fournière, Baudinet, Jouanne, Guillemin, Hélies, Poisson, etc. Parmi les délégués de la Fédération du Nord : Pierpont, Frey, Samson, Lefebvre, maire de Denain.

Parmi ceux du Pas-de-Calais, nous reconnaissons les citoyens Coquart, de l'entrepôt fédératif du M. D. G., Numa Lereux, Briquet, député, Vardière, Trognon, représentant la Fédération, et les 37 sociétés fédérées du département ; Deuannoy, Henequin, Parent, Louis, Lecleroq, Polart, représentant l' « Ouvrière » d'Avion, Coquelle, représentant l' « Alliance Lensoise », Flahaut, de l' «Economie» de Lens, Pamart, de la « Vaillante » d'Avion, Prévost de l' «Avenir Béthunois», Coquidé, d'Ablain, etc.

Le camarade ALEXANDRE, président du Conseil d'administration de l' « Utilité Sociale », assisté des citoyens

ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux délégués et leur souhaite de faire œuvre utile pour le cause de la coopération et du prolétariat organisé.

Les camarades LICARD et ALFASSA, délégués de l' « Union Coopérative » de la rue Christine, adressent aux délégués le salut fraternel de son organisation. C'est de grand cœur et sans arrière-pensée que l'Union a conclu le pacte d'unité. A tort on l'a qualifiée d'organisation bourgeoise. Inspirée par le plus pur sentiment coopératif, par la méthode de ROCHDALE, elle fera tout son devoir en faveur de la réalisation de l'unité coopérative et du développement de la coopération unitaire.

La parole est donnée ensuite au citoyen POISSON, secrétaire de la Confédération. En un discours d'une haute éloquence, l'auteur du pacte d'unité justifie l'œuvre de la Commission d'unification. Cette Commission est restée fidèle au mandat du Congrès de Calais. Le pacte affirme le rôle socialiste de la coopération. Il exclut les Coopératives patronales, et laisse aux Coopératives socialistes toute liberté de soutenir le Parti. Ce n'est pas aux étiquettes qu'il faut attacher de l'importance, mais aux réalités. La Commission a conscience d'avoir fait tout son devoir. Poisson termine par un vibrant appel aux camarades du Nord et les convie à prendre leur place dans l'unité qui doit être l'unanimité.

HELIES, au nom du M. D. G., appuie l'argumentation de Poisson. En face des économats, des maisons à succursales multiples, la nécessité de l'unité devient primordiale. Ne laissons pas le capitalisme se développer à tel point que, comme en Amérique, il soit trop tard pour engager la lutte coopérative contre lui. Hélies montre que le pacte d'unité respecte toutes les tendances. Il cite l'enquête de la « Revue Socialiste » dans laquelle de nombreux militants syndicalistes et socialistes, tels Fournière, Cleuet, Jouhaux, Luquet, Thomas, Cally, Briquet, se déclarent partisans de l'unité.

A l'issue de ce discours, le Congrès décide de s'ajourner à l'après-midi. Quatre orateurs parleront dans le sens de l'Unité : Cleuet, Jaurès, Sellier, Olivier. Quatre autres en sens contraire : Bessan, Alary, Swoub.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est reprise à deux heures et demie, sous la présidence de BOUDIOS, assisté de

BASSAN, de la « Lutèce Sociale », parle contre l'unité coopérative. A son avis les coopératives socialistes seront dupes du Parti. C'est une utopie de penser que le capitalisme coopérateur sera jamais de taille à lutter contre le capitalisme tout court. Le point de vue financier va noyer le point de vue moral. C'est la fin du rôle émancipateur de la coopération.

CLEUET, au nom de l'Union d'Amiens, défend la cause de l'unité. Syndicaliste militant, il a été accusé au Congrès du Havre de lâcher le socialisme. C'est la même accusation que Bassan porte aujourd'hui contre la coopération. L'Union d'Amiens a été autrefois une coopérative syndicaliste formée. Elle s'est ouverte à tous. Le mouvement est venu de grouper tous les consommateurs contre les maisons succursales multiples. A l'union des capitalistes opposons celle des consommateurs.

ALARY combat l'unité coopérative au nom des coopératives syndicalistes.

OLIVIER, expose qu'il ne faut pas confondre « coopérative socialiste » et « coopérative adhérant au Parti ». Il faut que la coopération comme le syndicalisme conquière son autonomie. Il faut que la consommation s'organise pour que puisse s'organiser la production coopérative.

SWOUB, de Nantes, rappelle toute la lutte que les coopératives ouvrières bretonnes ont dû mener contre la rue Christine. Il est partisant de l'unité mais le pacte ne présente pas les garanties suffisantes. Ne nous embarrassons pas d'un poids lourd. Prenons les précautions nécessaires pour ne pas avoir à regretter l'unité.

SELLIER, conseiller général et représentant la Revendication de Puteaux, rappelle le *criterium* que le congrès de Calais a posé de la coopérative socialiste. Il ne s'est pas attaché aux questions d'étiquette, de cotisation au parti mais au caractère organique des sociétés (une voix par secrétaire, exclusion du dividende au capital, exclusion des coopératives patronales). Nous n'abandonnons rien du programme de la B. C. S. Car jusqu'ici en quoi ce programme a-t-il réalisé, sinon par la déclaration de Calais. Les coopératives, les plus socialistes, ont admis les distributions de *bons* : celle de St-Claude même l'a admis sous la forme collective d'œuvres de solidarité. L'ennemi ce n'est pas le Comité central de la rue Christine, ce sont qui parmi nous résistent à l'action coopérative et la sacrifient aux intérêts électoraux.

Le citoyen Sellier termine son remarquable discours en montrant l'utilité de l'unité coopérative et point de vue du maintien de la paix européenne et du développement de la politique socialiste elle-même.

DISCOURS DE SAMSON

Le citoyen SAMSON, de la Fédération du Nord, expose les raisons pour lesquelles cette Fédération combat l'unité. Ce n'est pas à nous, dit-il, qu'on peut reprocher de méconnaître les bienfaits de la coopération et d'avoir négligé la propagande coopérative. Voisins de la Belgique, constatant les brillants résultats de la méthode belge, nous avons imité cette méthode. Nos grandes coopératives cotisent au parti 10 centimes par membre et par an, cela n'est pas excessif ! Si on avait suivi notre méthode, point ne serait besoin de quémander l'appui de la rue Christine. Nous ne nous dissimulons pas quel sera le cote de tout à l'heure, mais nous tenons, nous, socialistes du Nord, à dire pourquoi nous sommes contre. Le mariage qui va se faire aboutira à des mécomptes. Nous ne comprenons pas que les socialistes aillent chercher ailleurs une puissance qu'ils peuvent trouver en eux-mêmes pour lutter contre les maisons à succursales multiples. Nous ne sommes pas des coopératives fermées, tout le monde peut venir chez nous, mais nous n'avons pas à aller au devant du Comité central. Nous reconnaissons l'utilité de la coopération mais seule la conquête des pouvoirs publics pourra transformer la propriété sociale. (Applaudissements).

DISCOURS DE JAURÈS

JAURES tient à répondre quelques mots à notre excellent camarade Samson. Il n'y a personne ici qui croit que la coopération suffise à transformer la société : le triple action politique, syndicale et coopérative est nécessaire. Mais l'effort politique de transformation sociale serait décevant si la classe ouvrière ne s'était pas éduquée dans les syndicats et les coopératives. Il ne faut pas exclure aucun mode d'action mais déterminer leurs rapports et il s'agit seulement de savoir s'il n'est pas préférable que chacun se développe dans sa pleine autonomie. Oui, il y a eu une période où entre les divers modes d'organisation de rapports extérieurs plus marqués existaient. Mais tout cela a évolué. La cotisation coopérative a eu son utilité quand le Parti n'avait pas de ressources. Il en est autrement maintenant. Actuellement les rapports n'ont plus besoin d'être marqué extérieurement : ils résultent de la communauté du but poursuivi. La coopération n'a pas besoin d'être le petit banquier de l'autre. Le socialisme est maintenant une puissance de réalisation. La coopération n'a pas besoin de prendre l'étiquette socialiste.

UNE VOIX. — Cela éviterait le confusionnisme.

JAURES. — Les mots n'ont jamais évité le confusionnisme, ils l'ont créé. La vertu de la coopération c'est de mettre aux mains des prolétaires, pour la première fois, une puissance concrète, immédiate. L'esclave ne disposait ni de sa force de production, ni de consommation. Le salarié, même le plus misérable, s'il n'est pas maître de sa force de production, du moins quand il a touché son pauvre salaire, peut disposer de sa puissance de consommation.

UNE VOIX. — Pas toujours !

JAURES. — Oui, pas toujours ! car en effet le capital après le premier prélèvement sur le salaire, continue, sous forme mercantile, à faire un nouveau prélèvement et précisément la coopération supprime ce nouveau prélèvement mercantile. Elle transforme la classe ouvrière DIP HNO me la masse de salaire en un capital dont la classe ouvrière peut disposer.

Voilà ce que vous méconnaissez quand vous méconnaissez la valeur sociale de la coopération et que vous trouvez nécessaire pour faire paraître cette valeur d'accrocher une étiquette, sauf à écarter par elle une partie de la force de consommation ouvrière.

Les excellents coopérateurs socialistes du Nord ont peut-être aujourd'hui un mandat trop formel pour voter l'unité, mais ils y viendront et y tiendront la place imposante qui est la leur. Engels l'a dit : la «secte» caractérise la faiblesse du début, le «parti» révèle l'organisation puissante. Voilà pourquoi Kantok, le marxiste fidèle, a fait admettre le «Labour Party» dans l'Internationale ouvrière.

Eh bien ! quand des consommateurs se trouvent dans les conditions déterminées par la déclaration de Calais, il y a là des forces prêtes pour le socialisme. Ayons assez de confiance dans la vertu attractive du socialisme pour être sûrs que c'est nous qui amèneront les consciences encore hésitantes à l'idée du collectivisme coopératif.

Déclaration de la Fédération du Nord

Le camarade Frey, de la Fédération du Nord, proteste contre les théories « coopératives » de l'école de Nîmes. Au moment où l'on veut noyer la coopération socialiste dans une prétendue unité, la Fédération du Nord rappelle le pacte conclu en 1900 entre les coopératives socialistes. Il fut convenu alors de verser 10 centimes par membre et par an au Parti. Le congrès de Calais a repris les erreurs coopératives. Aujourd'hui, c'est le terme même «socialiste» qu'on veut faire disparaître. Le Nord ne se résigne pas à donner un sens commercial à la coopération. Nous n'avons pas varié, nous restons sur les positions de la coopération socialiste, encore affirmées à Copenhague.

Déclaration de la Fédération du P.-de-C.

Le citoyen NUMA LEROUX déclare que si, à Calais, les coopérateurs du Pas-de-Calais ne sont pas unanimes, ils le sont maintenant en faveur de l'unité. La coopérative d'Avion, tout en restant fidèle au M. D. G., continuera à marcher la main dans la main avec le Parti. Cet exemple devrait déterminer les camarades du Nord à faire comme nous.

Le pacte d'unité affirme le caractère socialiste de la coopération, exclut les coopératives patronales et donne toute garantie aux coopératives socialistes. L'unité est indispensable pour lutter contre le grand négoce.

Nous acceptons donc l'unité et nous y entrons de tout cœur et la tête haute. Nous invitons tous les socialistes à faire leur devoir.

LE VOTE

Il est procédé au vote, par mandat, sur le pacte d'unité.

A la majorité de 364 voix contre 30 et 3 abstentions, le pacte d'unité est adopté.

Le vote est accueilli par des applaudissements et aux cris de Vive l'Unité !

R. B.

Le Congrès du Parti Républicain-Socialiste

IL S'EST OUVERT HIER MATIN A PARIS

Paris, 1er novembre. — Le deuxième congrès annuel du parti républicain socialiste s'est ouvert ce matin, à neuf heures, place du Danube, sous la présidence de M. Jacques Prolo, secrétaire de la Fédération de la Seine.

Cent cinquante délégués venus de tous les points de la France prennent part aux travaux du congrès.

De nombreux députés assistaient à la séance, notamment MM. Painlevé, de Monzie, Landry, Lenoir, Coutant d'Ivry.

Remarqué également : MM. Gelez, Fleurot, Calmels, conseillers municipaux de Paris ; Zévaès, ancien député, Persoudin, maire de Vierson ; Maillet, adjoint au maire d'Ivry ; les docteurs Jacquin, adjoint au maire de Reims, et Thévenin, maire de Charenton.

Après une allocution du président, il a été procédé à la vérification des pouvoirs et à la nomination des commissions. La question de la réforme électorale fera l'objet d'un grand débat, car les délégués sont loin d'être d'accord sur la représentation proportionnelle.

On pense néanmoins qu'une proposition transactionnelle faite pour rallier la plupart des suffrages sera adoptée en fin de compte.

Une grande discussion aura également lieu au sujet d'une proposition de la Fédération de la Seine relative au droit syndical des fonctionnaires. Le congrès durera trois jours.

Nouvelles Parlementaires

Les Ministres et les cérémonies prochaines

Paris, 1er novembre. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le conseil de cabinet a décidé que les ministres n'assisteront à aucune cérémonie pendant la durée de la session parlementaire qui s'ouvre mardi prochain 5 novembre.

En conséquence, le président du conseil ni aucun ministre n'assisteront au banquet du Comité républicain du commerce et de l'industrie présidé par M. Mascuraud, où l'on avait annoncé qu'ils se rendraient.

D'autre part, le ministre de l'instruction publique ne présidera pas dimanche prochain, 3 novembre, l'inauguration de l'école normale départementale de Saint-Germain-en-Laye.

La municipalité de cette ville, d'accord avec le ministre et le préfet de Seine-et-Oise, a décidé d'ajourner cette double inauguration à une date ultérieure.

Les opérations des Caisses d'Epargne

Paris, 1er novembre. — Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations, du 21 au 31 octobre :

Dépôts de fonds	—	3.313.808 04
Retraits de fonds	—	10.335.778 38
Excédent de retraits		7.021.880 34

Excédent de retraits, du 1er janvier au 31 octobre 1912 : 44,823,347 fr. 11.

Ils s'unirent dans la mort

Paris, 1er novembre. — Deux jeunes Parisiens, Gabriel Leblanc, dix-huit ans, demeurant rue du Plateau, 16, travaillant dans une fabrique de papiers peints, et Germaine Bizière, seize ans, giletière, rue Saint-Maur, 182, ont été trouvés hier matin grièvement blessés dans une chambre d'un hôtel de Dieppe, où ils étaient descendus la veille.

Dans une lettre laissée sur la table, à l'adresse du commissaire de police, les deux jeunes gens déclaraient que ne pouvant se marier, comme il le désiraient, ils avaient décidé de se donner la mort.

L'enquête a établi que d'un commun accord, Gabriel Leblanc avait tiré sur Germaine Bizière deux coups de revolver, un sous le sein gauche ; le second dans la bouche. Puis tournant son arme contre lui-même, il s'était tiré une balle au sein gauche.

Les deux jeunes désespérés, dont les blessures, quoique graves, ne paraissent pas mortelles, sont soignés à l'hôpital de Dieppe.

LA DISSOLUTION des Syndicats d'Instituteurs

LES INSTITUTEURS EN APPEL

Paris, 1er novembre. — Nous avons dit hier que les instituteurs condamnés par défaut par la neuvième chambre correctionnelle avaient formé opposition au jugement et font en même temps appel contre la décision contradictoire du tribunal qui a rejeté la question de compétence soulevée par les syndicalistes.

L'affaire ne pourra pas revenir sur opposition avant le 15 novembre, pense-t-on. D'ici là les opposants s'occupent de réunir les nombreux témoins qu'ils ont l'intention de faire citer à l'audience. Parmi ceux-ci MM. Anatole France, de l'Académie française, qui, en 1907, présida le premier meeting au cours duquel les fonctionnaires réclamèrent le droit syndical ; Paul-Boncour, ancien ministre du travail ; Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire ; Keufer, de la fédération du livre ; Renard, du textile, dont l'organisation sert, depuis vingt-cinq ans, le « Sou du Soldat » ; Jaurès, député, et Francis de Pressensé, président de la Ligue des droits de l'homme.

LES POURSUITES ADMINISTRATIVES

Paris, 1er novembre. — Comme nous l'avons signalé hier, le conseil départemental des Basses-Pyrénées s'est réuni hier à Pau pour se prononcer sur le cas des signataires du manifeste syndicaliste. Il a décidé, par 7 voix contre 5, d'appliquer la censure à M. Dolle, président de l'amicale et professeur à l'école primaire supérieure de Pau, et par 7 voix contre 4 à Mlle Privat, ne élue du conseil départemental. Il s'prononce contre l'application de cette pe Mme Duchary et à M. Dalles, qui ont été réprimandés pour avoir signé ne première fois le manifeste, mais qui ne poursuivis pour l'avoir signé une se fois. Il a été établi que c'est par s'une erreur qui ne leur est pas imputable que les signatures de cette institutrice et de cet instituteur avaient été publiées tois au bas du manifeste.

Le Commerce de la France

Paris, 1er novembre. — Pendant les neuf premiers mois de l'année, on sait que les importations se sont élevées à 5,826,350,000 fr., contre 4,004,005,000 francs en 1911, marquant une diminution de 177,655,000 francs ; d'autre part les exportations accusent une moins-value de 376,256,000 francs, étant passées de 4,460,361,000 francs en 1911, à 4,519,000 francs en 1912.

(Examen de nos échanges avec les pays dont nos principaux clients ou fournisseurs) il résulte que nos achats présentent une augmentation de 33,505,000 francs aux Etats-Unis, de 12,709,000 francs en Angleterre, de 14,000 francs en Italie, de 10,201,000 fr. en Russie, de 6,256,000 francs en Algérie, de 6,000 francs au Brésil et de 8,043,000 fr. en Autriche-Hongrie. Par contre, ils ont baissé de 30,300,000 francs en République Argentine, de 3,703,000 fr. en Russie, de 14,047,000 fr. en Espagne, de 13,286,000 francs en Allemagne, de 8,711,000 francs en Belgique.

Nos ventes ont progressé de 92,818,000 fr. en Angleterre, de 78,743,000 francs en Belgique, de 30,775,000 francs aux Etats-Unis, de 11,131,000 francs en Algérie, de 18,139,000 francs en Italie, de 10,636,000 francs en Allemagne, de 15,737,000 francs en Suisse, de 12,000 francs en République Argentine, de 42,000 francs en Autriche-Hongrie, de 42,000 francs au Brésil et de 4,343,000 fr. en Russie. Mais elles ont subi un recul de 13,000 francs en Turquie.

Vol de 25.000 fr. dans une gare

Charleville, 1er novembre. — Une somme de vingt-cinq mille francs a été dérobée cette nuit à la gare de Charleville. La police, prévenue, a arrêté un homme et une femme qui avaient passé une partie de la nuit dans l'salle des pas-perdus de la gare.

La somme volée était renfermée dans un sac et destinée à la paye des ouvriers des usines de Lumes et de Mohon.

DANS LA RÉGION

A MAUBEUGE

Les "Buralistes" à Sous-le-Bois

LA BRIGADE MOBILE CAPTURE DEUX MEMBRES D'UNE BANDE QUI OPÉRA PLUS DE CENT CINQUANTE CAMBRIOLAGES

On sait que depuis quelque temps une bande opérait dans les arrondissements de Corbeil, de Versailles, de Mantes et en particulier, dans celui de Pontoise.

Cette bande s'était spécialisée : elle « faisait » surtout les bureaux de tabacs, aussi l'appelait-on la bande des buralistes.

Les jours derniers de nombreuses arrestations avaient été opérées dans la région de Pontoise et M. Doreau, juge d'instruction dans cette ville se vit bientôt à la tête de cent cinquante dossiers.

Parmi les individus arrêtés par la Brigade Mobile se trouvait un nommé Camille Brisson, âgé de 20 ans qui, de complicité avec Louis Deconinck, la maîtresse de ce dernier, Julie Froment, et Florimond Cornuché, commit une trentaine de vols, notamment au château Léon, à Enghien.

Par lui, on obtint certaines indications et l'on sut, notamment, où habitait le père de Cornuché.

Un inspecteur de la Brigade Mobile se présenta chez lui et se présenta comme un ami de son fils.

— Comment donc va Florimond, lui demanda-t-il, il y a un siècle que je ne l'ai vu. J'aurais pourtant à lui parler.

— Tenez justement, je lui envoie ce paquet, répondit le père Cornuché, si vous voulez son adresse, profitez-en.

L'inspecteur apprit ainsi que Cornuché, Deconinck et sa maîtresse habitaient Sous-le-Bois-Maubeuge.

FINCES !

Mardi arrivèrent à Maubeuge, M. Martin, commissaire ; MM. Bertillier et Vermeesch, inspecteurs à la première Brigade Mobile.

Ils prirent leurs renseignements, puis hier soir, accompagnés de M. Judic, commissaire de police, d'un brigadier et de deux agents ils se rendirent à l'estaminet Lacroix, rue d'Hautmont.

Ils venaient à peine d'arriver, qu'ils aperçurent Cornuché venant chercher son paquet. Ils l'arrêtèrent aussitôt, le fouillèrent et trouvèrent dans sa poche un revolver chargé à balles blindées.

Commissaires, inspecteurs et agents se transportèrent quelques maisons plus loin, à l'estaminet Jésus, où logeaient Deconinck et sa maîtresse.

Ils montèrent au premier étage et frappèrent à la porte du garni qui leur fut désigné.

— Qui est là, demanda Deconinck.

— Descendez au plus vite, lui répondit-on, le feu est en bas.

Deconinck, sans défiance, ouvrit sa porte et immédiatement fut appréhendé par les inspecteurs, qui sachant à qui ils avaient affaire, avaient cru bon d'employer ce stratagème.

— C'est bon, s'écria Deconinck, je suis fait, il n'y a pas à rouspéter.

Et il tendit ses poignets au cabriolet.

Il partit ensuite après avoir embrassé sa maîtresse et son enfant, âgé d'un mois. Julia Froment lui promit de l'attendre et d'élever son bébé.

Au moment de son arrestation Deconinck était en possession de six rasoirs !

Hier jeudi, à midi, Cornuché et Deconinck ont pris le train pour Pontoise.

UN BANDIT DANGEREUX

Florimond Cornuché est âgé de 18 ans, il est né à Tulsen (Yonne).

Louis Deconinck a 31 ans ; il est originaire de Soisy-sous-Montmorency.

Non seulement, ainsi que nous le disons plus haut, il est inculpé dans trente affaires de vols et cambriolage, — vélo, boîtes à cigares, meubles, etc. — mais encore il est recherché par la justice belge pour une condamnation à cinq ans de prison. En outre, il est accusé d'avoir assailli sur la route de Taverny, les frères Collin, qu'il dépouilla de 500 francs.

On le voit, la capture faite à Sous-le-Bois-Maubeuge est des plus importantes et fait honneur à MM. Martin, Vermeesch et Bertillier, de la première Brigade Mobile !

Dernière Heure

LA GUERRE dans les Balkans

Les nouvelles optimistes de Constantinople

Toujours victorieux ! ?

Paris, 1er novembre. — L'ambassade de Turquie nous communique la dépêche suivante :

Constantinople, 1er novembre. — Un télégramme reçu cette nuit à minuit du généralissime Nazim Pacha dit : *Notre armée est depuis quatre jours sérieusement engagée avec les armées bulgares sur la longu ligne de Lule Bourgas Viza.*

Une résistance des plus vaillantes a lieu contre les troupes ennemies par les forces de Lule Bourgas.

NOUS AVONS REPOUSSÉ VICTORIEUSEMENT L'ENNEMI DE LA RÉGION DE VIZA.

LES COMBATS AUTOUR DE L'ENCEINTE D'ANDRINOPLE CONTINUENT AVEC SUCCÈS POUR LES NOTRES.

Les Turcs auraient pris BURNAR-HISSAR

Constantinople, 1er novembre. — La dépêche suivante de Nazim Pacha en date du 31 octobre a été reçue aujourd'hui :

D'après des nouvelles de Burnar-Hissar, l'ennemi a éprouvé d'importantes pertes à la bataille d'hier.

Nous nous sommes emparés d'une grande quantité de munitions et d'armes.

La bataille continue.

Constantinople, 1er novembre. — Nazim Pacha télégraphie à 16 h. 45 :

BURNAR-HISSAR A ETE PRISE PAR LES TURCS.

La retraite d'une colonne bulgare a été coupée.

Les Turcs prendraient l'offensive

Constantinople, 1er novembre. — Nazim Pacha télégraphie à 14 heures :

Notre aile droit avance depuis hier de Viza dans une direction nord-ouest.

L'armée de Mouktar Pacha a vaincu une colonne bulgare et a pris de nombreux canons.

Maintenant, tout notre corps d'armée a reçu l'ordre de prendre l'offensive.

Les Bulgares à Demotica

Sofia, 1er novembre. — Les Bulgares ont occupé Demotica.

Les communications entre Andrinople et Constantinople sont coupées.

Le combat de Kirk Kilissé

DÉTAILS RÉTROSPECTIFS

Constanza, 1er novembre. — Une personne revenue de Kirk-Kilissé rapporte quelques détails sur le combat :

Le colonel Hilmi Bey, commandant une division de vingt mille hommes reçut l'ordre de marcher mardi matin contre les Bulgares.

Les forces des Bulgares étaient divisées en trois groupes ; celui du milieu était le principal.

Le colonel Hilmy Bey marcha avec le gros de sa division contre le centre bulgare et envoya des colonnes contre les ailes ennemies.

La bataille s'engagea à midi. Elle dura jusqu'à la nuit pour le colonel turc ; les deux autres colonnes n'ayant pas rencontré l'ennemi.

Elle deprit mercredi.

Pendant la nuit, la division du prince Aziz fut portée en avant sans que le colonel Hilmi en fût averti.

La division Aziz prit position derrière les deux colonnes détachées de la division Hilmi, de sorte que celle-ci fut prise entre le feu de la division d'Aziz et celui des Bulgares.

La panique devint générale. Le gros de la division Hilmi fut entraîné dans la débandade.

Dès que les fuyards apparurent à Kirk-Kilissé, la population, mutessarif en tête, prit la fuite.

Un croiseur turc torpillé par les Grecs dans le port de Salonique

Paris, 1er novembre. — La légation de Grèce nous communique la dépêche suivante d'Athènes, qu'elle a reçue ce soir à 13 h. 15.

Le torpilleur 11 est entré dans le port de Salonique et, malgré toutes les mesures prises pour la protection du port, a fait sauter hier soir à 11 heures le croiseur cuirassé Foth I Bulond, *petite corvette cuirassée de 2.500 tonnes, restaurée en 1907 et armée de 22 canons à tir rapide.*

Ce navire avait 220 hommes d'équipage.

Craintes de famine à Salonique

Francfort, 1er novembre. — On télégraphie de Constantinople à la « Gazette de Francfort » :

L'agent du « Lloyd » à Salonique a télégraphié à Constantinople que, par suite de la concentration dans la ville d'une grande partie de la population macédonienne, le manque d'approvisionnement commence à causer une certaine inquiétude et qu'une panique sera inévitable si l'on ne prend pas des mesures urgentes.

L'agent de la Compagnie demande qu'on envoie du pain par le plus prochain paquebot du Lloyd.

Un phare bulgare bombardé

Paris, 1er novembre. — La légation de Bulgarie nous communique la dépêche suivante de Sofia :

Aujourd'hui, le croiseur turc « Hamidié » a fait feu neuf fois sur le phare Enine, dans la mer Noire. Le phare a été endommagé.

Le Gouvernement proteste contre ce bombardement dirigé contre un bâtiment exclusivement destiné au service de la navigation internationale.

Un Congrès albanais en Roumanie

Francfort, 1er novembre. — On télégraphie de Bucarest à la « Gazette de Francfort » :

Un congrès albanais se tiendra la semaine prochaine à Bucarest.

On attend demain l'arrivée des chefs albanais bien connus : Kemal Ismaël et Gourakof, qui viennent pour préparer ce congrès, auquel assistera probablement Ferid Pacha.

La Roumanie dresse l'oreille

Bucarest, 1er novembre. — Le journal officieux « Roumania » écrit :

Les Etats balkaniques n'exigent jusqu'à présent que des réformes en faveur des chrétiens de Turquie.

S'ils devaient émettre d'autres revendications, la Roumanie, avant d'accorder son assentiment, poserait des conditions de nature à garantir sa propre sécurité et à maintenir une entente durable.

L'intervention des Puissances

L'opinion à Constantinople

Constantinople, 1er novembre. — La presse turque continue de se déclarer contre l'intervention des puissances.

Le devoir du Gouvernement est de prévenir l'intervention de l'Europe. S'il n'y réussit pas, il devra aviser à s'en tirer sans nouveaux engagements. Autrement, il doit repousser l'intervention.

Les journaux expriment l'espoir que l'Europe ne chargera pas comme en 1877 la Russie de faire violence à la Turquie.

Les Républicains Socialistes

QUELLES SONT LES IDEES DIRECTRICES DU PARTI. — LE VOTE SUR LA R. P.

Paris, 1er novembre. — A la fin de la séance de ce matin, il a été annoncé que le parti républicain socialiste comptait une fédération de plus, celle de la Guadeloupe, représentée par M. Gratien Candace, député.

Lecture fut ensuite donnée du rapport sur la situation du P. R. S.

Le Parti compte aujourd'hui onze mille membres, en chiffre rond, contre 4.000 qu'il comptait l'an passé.

La caisse est riche de 1221 fr. 50 contre 152 fr. 50 qu'elle possédait l'an dernier.

La séance de l'après-midi, où les congressistes sont nombreux, est présidée par M. de Monzie, député.

Au bureau siègent MM. Molle, Lenoir, Candace, Fournier, Devèze, député.

M. de Monzie prononce un discours très applaudi sur la politique du P. R. S. qui, dit-il, n'a encore qu'un programme d'attente.

Cependant M. de Monzie esquisse à longs traits les idées directrices du Parti.

Sur la R. P., dit-il, ne nous disputons pas. Laissons cette querelle aux radicaux. Les modes électoraux ne sont pour nous que des moyens pour réaliser des réformes, mais l'essentiel, ce sont les réformes.

Sur la question religieuse, nous sommes des laïques, mais la laïcité n'est pas notre raison d'être ; nous ne faisons pas de l'anticléricalisme professionnel.

M. de Monzie déclare que ce sont les républicains socialistes qui apportent au grand parti républicain le levain pour faire lever les réformes.

M. de Menzie fait enfin observer, à propos des réformes, qu'aucun gouvernement ne s'était soucié jusqu'ici d'avoir une politique financière correspondant à la politique de réformes sociales. Ce souci sera celui du P. R. P.

Après le discours de M. de Monzie, le Congrès nomma la commission chargée de la rédaction du manifeste.

Ont été désignés : MM. Zévaès, Lagatut, Jacquier, Desbons, Prolo, Colomies, Liguenel et Boulsson.

Le Congrès aborde la question de la propagande.

Les délégués du Rhône demandent une modification à l'article 12 des statuts, qui concerne les rapports des fédérations avec la commission administrative, modifications favorisant la décentralisation de la propagande en laissant sur les recettes une plus grande part aux fédérations

Une discussion s'engage au cours de laquelle M. Richrand, du Rhône, demande que les parlementaire, du Parti versent une cotisation plus forte.

Finalement, le voeu de la Fédération du Rhône est renvoyé à la Commission de propagande.

LA REFORME ELECTORALE

Le Congrès aborde ensuite la réforme électorale.

M. Zévaès présente un ordre du jour aux termes duquel le vote qui sera émis par le Congrès n'aura aucun caractère impératif et n'engagera en rien l'attitude postérieure des députés et des fédérations du Parti.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Congrès décide ensuite que le vote aura lieu sans discussion.

On passe donc au vote, qui a lieu par mandats représentés et dont voici les résultats :

POUR LA R. P : 28 MANDATS.
POUR LA REPRESENTATION DES MINORITES : 12.
POUR LE PRINCIPE MAJORITAIRE : 34.
ABSTENTIONS : 8.

Le Congrès de l'Union des Jeunesses Républicaines

Paris, 1er novembre. — Le Congrès de l'Union des Jeunesses Républicaines s'est réuni ce matin, à la mairie du 8e arrondissement, sous la présidence de M. Henri Morisot, président, assisté de MM. Verlot, député des Vosges, et Desvaux, conseiller municipal de Paris.

Cette assemblée générale est constituée par les délégués des Jeunesses Républicaines adhérentes, à raison de dix par groupement.

Cet après-midi, à deux heures et demie, M. Morisot, président de l'Union des Jeunesses Républicaines, a ouvert les travaux du Congrès en développant l'œuvre et le programme des Jeunesses Républicaines.

La Commission des vœux a été nommée, puis les congressistes ont abordé la première question à l'ordre du jour : la crise de la démocratie, dont le rapporteur, M. Grouchy de Vernet, a recherché les causes afin d'y trouver un remède.

MM. DEBIERRE et Trouillot, sénateurs, Charles Dumont, Ferdinand Buisson, Hesdos, Delmler, Painlevé, Poncet, députés, Mme Séverine, MM. Lebey et Loyson, ont pris successivement part à la discussion.

Le Congrès des Jeunesses laïques donne aux parlementaires le mandat d'inviter le Gouvernement à pratiquer enfin avec le peuple une politique de réformes sociales en même temps que de loyauté et de sympathie.

Ce soir, à huit heures et demie, la Jeunesse Républicaine du 9e arrondissement reçoit les congressistes, rue Bergère, où elle leur offre une soirée artistique, suivie d'une sauterie